

Garantie Avantage^{MD}

Placements à terme liés aux marchés

Tableau des caractéristiques

Campagne de février 2020

Date initiale d'acceptation des Dépôts : **23 novembre 2019**

Date finale d'acceptation des Dépôts : **24 janvier 2020**

Options de rendement

	Terme de 3 ans et 2 jours	Terme de 4 ans et 2 jours	Terme de 5 ans et 2 jours									
			Diversifié mondial	Diversifié mondial ESG	Diversifié mondial			Biens de consommation	Financières mondiales	Diversifié canadien		
					500 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ et +			500 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ et +
Code de produit Univeris¹	GAV66	GAV67	GAZ01	GAV68	GAW08	GAY08	GAB46	GA028	GAG30	GAQ12	GAU12	
Date initiale	7 fév. 2020	7 fév. 2020	7 fév. 2020	7 fév. 2020	7 fév. 2020	7 fév. 2020	7 fév. 2020	7 fév. 2020	7 fév. 2020	7 fév. 2020	7 fév. 2020	
Date d'échéance	9 fév. 2023	9 fév. 2024	9 fév. 2025	9 fév. 2025	9 fév. 2025	9 fév. 2025	9 fév. 2025	9 fév. 2025	9 fév. 2025	9 fév. 2025	9 fév. 2025	
Rendement (%) minimum garanti à maximum potentiel (Rendement annualisé (%))	0 à 12 (0 à 3,85)	0 à 20 (0 à 4,66)	0 à 30 (0 à 5,39)	0 à 30 (0 à 5,39)	0 à 33* (0 à 5,87*)	0 à 36** (0 à 6,34**)	2,5 à 20 (0,5 à 3,71)	0 à 45 (0 à 7,71)	0 à illimité (0 à illimité)	0 à illimité (0 à illimité)	0 à illimité (0 à illimité)	
Taux de participation	100 %	100 %	100 %	100 %	110 %	120 %	100 %	100 %	100 %	110 %	120 %	

* Le rendement inclut le Taux de participation de 110 %.

** Le rendement inclut le Taux de participation de 120 %.

Paniers de titres

Diversifié mondial	Diversifié mondial ESG	Diversifié canadien	Biens de consommation	Financières mondiales
<ul style="list-style-type: none"> Accenture PLC Aflac Inc. Astellas Pharma Inc. Banque Canadienne Impériale de Commerce BCE Inc. Burberry Group PLC Fortis Inc. Givaudan SA Hermès International Imperial Oil Ltd. Kone OYJ La société Chemin de fer Canadien Pacifique Itée Muenchener Rueckversicherungs AG Pfizer Inc. Procter & Gamble Co. Public Storage RELX NV Swisscom AG Thomson Reuters Corporation Wesfarmers Ltd. 	<ul style="list-style-type: none"> 3i Group PLC Algonquin Power & Utilities Corporation Allianz SE BCE Inc. Burberry Group PLC Deutsche Post AG First Solar Inc. Givaudan SA Intel Corporation Kone OYJ La Banque Toronto-Dominion L'Oréal SA Microsoft Corporation Muenchener Rueckversicherungs AG Reckitt Benckiser Group PLC SAP SE Siemens Gamesa Renewable Energy SA Société Canadian Tire Limitée Swisscom AG Vestas Wind Systems A/S 	<ul style="list-style-type: none"> Banque CIBC Brookfield Renewable Partners LP Canadian Utilities Ltd. Great-West Lifeco Inc. La société Chemin de fer Canadien Pacifique Itée Saputo Inc. Shaw Communications Inc. Société Canadian Tire Limitée Telus Corporation Thomson Reuters Corporation 	<ul style="list-style-type: none"> Colgate-Palmolive Co. Danone SA Hershey Co. L'Oréal SA Nestlé SA PepsiCo Inc. Procter & Gamble Co. Reckitt Benckiser Group PLC Saputo Inc. Unilever NV 	<ul style="list-style-type: none"> Allianz SE Aviva PLC AXA SA Bank of New York Mellon Banque Canadienne Impériale de Commerce Banque de Montréal Banque Nationale du Canada Banque Royale du Canada BNP Paribas SA HSBC Holdings PLC Investor AB JPMorgan Chase & Co. La Banque Toronto-Dominion La Financière Sun Life Inc. Legal & General Group PLC Muenchener Rueckversicherungs AG Power Corp du Canada Swiss Re AG Wells Fargo & Co. Zurich Insurance Group

¹ Codes de produit Univeris réservés aux conseillers de SFL Assurances et de Desjardins Réseau indépendant Cabinet d'assurance.

Desjardins Assurances ne détient pas directement les titres qui composent ces paniers. Le rendement de ces derniers ne reflète pas le versement de dividendes ou de distributions sur les actions ou d'autres titres. Le rendement à l'échéance est multiplié par le Taux de participation.

Caractéristiques

Dépôt minimal¹	500 \$. Les Dépôts sont acceptés jusqu'au 95 ^e anniversaire du Rentier.
Admissibilité à divers régimes^{2,3}	REER, CRI, FERR, FRV, CELI et régimes non enregistrés
Option de rachat	La totalité ou une partie du Dépôt initial peut être rachetée ou transférée en tout temps. Valeur de rachat = Valeur courante – [(taux d'intérêt composé sur un Dépôt du même terme à courir + 1,5 %) × nombre d'années jusqu'à l'échéance × Valeur courante]. La Valeur de rachat ne peut être supérieure au Dépôt initial.
Garantie au décès	Le Capital-décès correspond à 100 % du Dépôt initial.
Intérêt sur les Dépôts versés avant une Date initiale	Taux d'intérêt du Placement à intérêt quotidien spécial : 1 %
Honoraires de gestion	Aucuns frais
Taux de participation	100%. Pour les paniers Diversifié canadien et Diversifié mondial (terme de 5 ans et 2 jours) : Dépôts de 25 000 \$ - 249 999 \$: 110 %; Dépôts de 250 000 \$ et plus : 120 %.
Protection par Assurés	Oui
Protection contre les créanciers⁴	Insaisissable lorsqu'un Bénéficiaire « privilégié » ou irrévocable est nommé.

Jours ouvrables particuliers

Les Jours ouvrables particuliers sont utilisés pour calculer le taux de rendement.

Terme de 3 ans et 2 jours	Terme de 4 ans et 2 jours	Terme de 5 ans et 2 jours				
Diversifié mondial	Diversifié mondial	Diversifié mondial ESG	Diversifié mondial	Biens de consommation	Financières mondiales	Diversifié canadien
7 décembre 2022	7 décembre 2023	9 décembre 2024	9 décembre 2024	9 décembre 2024	9 décembre 2024	9 décembre 2024
10 janvier 2023	9 janvier 2024	7 janvier 2025	7 janvier 2025	7 janvier 2025	7 janvier 2025	7 janvier 2025
7 février 2023	7 février 2024	7 février 2025	7 février 2025	7 février 2025	7 février 2025	7 février 2025

¹ Tous les Dépôts sont d'abord placés dans le Fonds à intérêt quotidien spécial jusqu'à leur investissement lors de la prochaine date d'émission. La somme accumulée à cette date, appelée la Date initiale, constitue le Dépôt initial et est investie dans **Garantie Avantage^{MD}** si le montant du Dépôt minimal de l'option choisie est respecté. La date d'échéance d'un Accord de débits préautorisés (DPA) dépend de la Date initiale et du terme.

² Admissible aux FRV uniquement sous la législation du Québec.

³ Pas de versements périodiques pour un FERR ou un FRV. Votre conseiller peut vous montrer comment générer un revenu d'un FERR en effectuant une répartition entre **Garantie Avantage^{MD}** et un placement à terme rachetable.

⁴ Ces renseignements sont fournis à titre indicatif seulement et ne constituent pas une opinion juridique. Les règles d'insaisissabilité peuvent varier selon les provinces et être complexes. Ainsi, les Contrats deviennent saisissables lorsqu'on peut prouver qu'ils ont été établis dans le but d'éviter le remboursement de dettes ou lorsque le Preneur déclare faillite dans l'année suivant la désignation d'un Bénéficiaire. Les personnes intéressées devraient s'adresser à un juriste (notaire ou avocat) pour analyser leur situation particulière.

Les renseignements contenus dans le présent document sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Desjardins Assurances se réserve le droit de suspendre les Dépôts dans **Garantie Avantage^{MD}** pour la campagne de février 2020 ou de repousser les Dates initiales.



Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.
200, rue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 6R2 / 1 866 647-5013

^{MD} Marque déposée propriété de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie



Ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro.